

*Document issu des échanges
tenus lors de la journée
portant sur le volontariat
international qui s'est déroulée
au Conseil départemental de
Seine Saint-Denis, le 24 mai
2023*



Volontariat et coopération décentralisée

Vous souhaitez développer l'action internationale de votre collectivité territoriale en renforçant la mobilité de la jeunesse ou en valorisant les compétences de votre territoire ?

Le volontariat est fait pour vous !

Quelques repères...

Qu'est-ce que le volontariat international ?

Le volontariat international d'échange et de solidarité (VIES) est une forme d'engagement qui regroupe différents dispositifs de volontariat. Il permet aux citoyens de réaliser des missions de développement et de solidarité à l'international, sur des périodes variant de quelques semaines à plusieurs années. Il est co-construit et mis en œuvre avec des associations partenaires, des fondations ou des collectivités territoriales.

COMMENT PROCÉDER ?

France Volontaires et Cités Unies France peuvent vous aider à déterminer quel dispositif répond le mieux à vos besoins.

Le VIES s'exprime à travers diverses formes notamment :

- ✚ **Les volontariats d'initiation et d'échange** qui visent à la découverte des réalités internationales à travers des actions bénévoles, de courte durée, souvent collective. Les chantiers de solidarité internationale ou le Service Civique à l'international sont les dispositifs les plus prisés des collectivités territoriales.
 - ⇒ Public concerné : jeunes et personnes vivant leur première expérience de mobilité dans le champ de la solidarité internationale
 - ⇒ Durée d'une mission : 6 à 12 mois
- ✚ **Les volontariats de coopération, d'appui au développement et d'action humanitaire** qui visent à mettre les qualifications, compétences et expérience d'une personne au service d'un partenaire, d'un projet sur une à plusieurs années, pour une mission dans le domaine de la coopération au développement et de l'atteinte des Objectifs de Développement durable (ODD). Leur dimension humaine et culturelle implique une immersion dans le pays d'accueil. Les engagements réciproques et les conditions d'exercice de la mission sont formalisés dans un contrat.¹

Un des dispositifs soutenant cette action est le Volontariat de Solidarité Internationale (VSI), soutenu par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

 - ⇒ Public concerné : il n'y a pas de conditions d'âge même si, en pratique, la majorité des VSI ont entre 25 et 35 ans.
 - ⇒ Durée d'une mission : de 12 mois minimum à 24 mois
- ✚ **Les volontariats d'échange et de compétences** qui visent à des échanges de savoir-faire professionnels entre membres de structures partenaires. Ils concernent principalement des personnes expérimentées, en activité ou à la retraite, souhaitant appuyer des projets concrets par leur expertise sur des périodes relativement courtes, tels que, par exemple, le congé de solidarité et le volontariat senior.

¹ Voir <https://france-volontaires.org/qui-sommes-nous/france-volontaires/la-charte-des-volontariats/#>



**La réciprocité est une dimension forte du volontariat !
Il est aussi possible d'accueillir des volontaires étrangers, de vos pays partenaires notamment.**

Focus sur le Service civique à l'international

- Durée moyenne : de 6 à 12 mois
- Une mission d'intérêt général auprès d'une association ou d'un organisme public
- Pas de qualification exigée
- Structure référente : Agence du service civique
- Accompagnement avant, pendant, après la mission
- Indemnité mensuelle et couverture sociale et santé

Exemples d'objectifs et atouts

- ✓ Dispositif permettant d'allier politique publique internationale et jeunesse
- ✓ Nouvelle dimension donnée aux projets de coopération décentralisée existants
- ✓ Renforcement des liens avec les pays partenaires
- ✓ Consolidation par le volontariat de la réciprocité avec les pays partenaires
- ✓ Le ou la volontaire peut être un relai avec les collectivités et institutions sur place
- ✓ Valorisation des projets de coopération par la communication liée aux offres de volontariat
- ✓ Mise en avant des thématiques portées par votre collectivité auprès d'acteurs sur place
- ✓ Dispositif s'inscrivant dans la démarche d'Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale

Coût et financement

Les principaux dispositifs de volontariat sont cofinancés par l'Etat. France Volontaires, dans son rôle de plateforme, coordonne des programmes qui apportent des financements complémentaires et un accompagnement opérationnel pour la mise en œuvre des projets. Exemple : Territoires Volontaires qui est le principal programme destiné aux collectivités <https://france-volontaires.org/territoires-volontaires/>

Ils l'ont déjà fait !

- 🇫🇷 La Région Centre-Val de Loire mobilise trois volontaires (**VSI**) pour animer ses coopérations décentralisées avec le Maroc, la Mauritanie et l'Inde et contribuer à la dimension « jeunesse » de la coopération. En Inde, Lucie 28 ans développe les liens de coopération avec les Gouvernements du Tamil Nadu et de Pondichéry dans le domaine du tourisme, de l'agriculture et de l'alimentation et de l'éducation.
- 🇫🇷 La ville de Cherbourg-en-Cotentin a fait appel au dispositif du **VSI** pour à la fois favoriser la mobilité des Jeunes de son territoire mais aussi faire vivre sa coopération avec le Sénégal. Gabriel, 30 ans, VSI au Sénégal a pu réaliser des missions sur des thématiques variées comme le maraîchage ou encore des activités pédagogiques entre les élèves de Cherbourg et ceux de Koubalan.
- 🇫🇷 La Région Nouvelle-Aquitaine et Madagascar coopèrent également sur des projets de coopération et de mobilité des jeunes. Dans ce cadre, Blandine a effectué un **Service Civique à l'international** à Madagascar dans un centre de lecture et d'animation culturelle où elle donne des cours de langues et des cours d'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI).



Contacts :

Cités Unies France - Amandine Casca, Référente Jeunesses et ECSI : a.casca@cites-unies-france.org

France Volontaires – Atanaska Guillaudeau, Directrice adjointe Réseau Régions France :
atanaska.guillaudeau@france-volontaires.org

Retrouvez plus d'informations ici : <https://france-volontaires.org/les-differents-dispositifs-de-volontariat>

